

Condorcet (1743-1794)

(Seigneur de Dennemont)



Document BN.m

Conférence du Samedi 18 novembre 2017 à Dennemont

par M. Maurice MARTIN, Professeur d'Histoire honoraire.

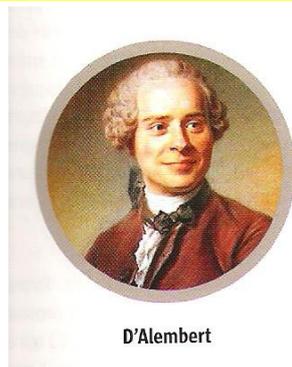


Condorcet : mathématicien, encyclopédiste, membre de l'Académie, philosophe des Lumières – le seul qui connaîtra la Révolution – ami de Voltaire, de Turgot, de d'Alembert, député à la Législative et à la Convention. Il est l'un des personnages les plus intéressants et les plus attachants de cette période de notre Histoire par les prises de position qui ont été les siennes : républicain par principe (l'un des premiers), contre l'esclavage des Noirs, contre la peine de mort, pour le droit de vote des femmes (le seul), pour la liberté de culte et la reconnaissance des Droits aux protestants et aux Juifs, pour une instruction publique et laïque... Jusqu'à avoir été injustement dénoncé comme « conspirateur » en juillet 1793 avant de mourir dans des conditions qui restent mystérieuses en mars 1794.

Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de **Condorcet** est né le 17 septembre 1743 à Ribemont dans l'Aisne, bien que le fief de Condorcet dont il porte le nom se situe dans la Drôme provençale, héritage familial très ancien. Son père Antoine était un militaire qui meurt accidentellement en manœuvres lorsque le jeune Condorcet avait à peine plus d'un mois. Il a donc été élevé par sa mère, très pieuse catholique et il est choyé, protégé ... au point que, jusqu'à 9 ans, il est habillé en fille – comme c'était de tradition, mais jusqu'à 4 ou 5 ans habituellement. Il a pour tuteur un de ses oncles, évêque de Gap, puis d'Auxerre et de Lisieux, extrêmement sévère, que Condorcet voit – heureusement – très peu, mais qui va, néanmoins, prendre en charge son éducation. A 11 ans, il quitte sa mère pour entrer dans un collège de Jésuites à Reims. Pour lui, c'est l'enfer : l'enseignement dogmatique, les punitions sadiques, les abus sexuels... Il n'évoquera jamais ce qu'il a subi personnellement, mais il a écrit des pages et des pages contre ce type « d'enseignement ». Il gardera toute sa vie une haine farouche contre les prêtres et deviendra radicalement athée ! Il est cependant bon élève et entre au Collège de Navarre à Paris en 1758. C'est là qu'il découvre les mathématiques à qui il vouera une passion absolue durant toute sa vie. A 16 ans, il soutient une thèse devant un jury présidé par d'Alembert qui repère immédiatement ce jeune très doué... qui doit pourtant affronter sa famille qui rêvait pour lui d'une profession plus « classique » dans l'armée. Or Condorcet est un solitaire, timide, gauche en public, peu doué pour l'éloquence, avec une voix de fausset qui en fait un piètre orateur... Alors qu'en privé, il était charmant, d'une intelligence vive et remarquable. Tout cela ne le destinait pas vraiment à une carrière militaire et encore moins politique ! Mais, par contre, il écrit... et ses pamphlets – d'abord anonymes - sont redoutables au point qu'au début, on les a cru écrits par Voltaire qui s'en défend.

De 1764 à 1774, protégé par l'illustre d'Alembert, il est un mathématicien de premier plan qui écrit et résout toutes sortes de problèmes sur le calcul intégral, les équations différentielles, le calcul des probabilités, les statistiques, la démographie, l'astronomie, etc... qui font l'admiration de ses collègues, jusqu'en Italie et en Allemagne. A 26 ans, sur proposition de d'Alembert, il entre à l'Académie des Sciences (fondée par Colbert et Louis XIV en 1667), dont il deviendra le Secrétaire en 1773.

Les mathématiques: **Jean Le Rond d'Alembert** (1717-1783).



Dans le même temps, il fréquente les Salons parisiens et, en priorité, celui de Julie de Lespinasse, compagne de d'Alembert, qui l'introduit dans le « grand monde » et auprès des femmes que Condorcet ne parvient pas à séduire tant il est timide, maladroit et « *négligé* » ! Il est pauvre aussi, les membres de l'Académie ne touchent qu'une toute petite pension. Il vit grâce à l'aide de sa mère qui viendra d'ailleurs s'installer à Paris auprès de lui en 1776.

Il devient l'intime d'un couple, M. et Mme Suard, qui le loge, le prend en charge et lui fait rencontrer Turgot et Loménie de Brienne – dont il devient l'ami – et des encyclopédistes comme Helvétius, d'Holbach et François Quesnay (économiste, physiocrate).

Turgot ↓ (1727-1781)



Il approche la trentaine et n'a toujours pas eu de relation amoureuse, même s'il s'est déclaré auprès de Mme de Meulan, une aristocrate frivole qui se moque de lui et le fait souffrir durant au moins deux ans. Du coup, il travaille énormément, jusqu'à 10 h par jour, (« *Faites de la géométrie* » pour oublier, lui conseillent Turgot et Mlle de Lespinasse). Il résout des problèmes mathématiques complexes et commence à concevoir une philosophie politique bizarrement fondée sur la rigueur mathématique qu'il appelle « l'arithmétique politique » et qui le fait devenir un collaborateur de la deuxième édition de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert dont il revoit et complète toute la partie mathématique.

C'est alors qu'il montre son intérêt pour les questions politiques avec une motivation personnelle contre toutes les injustices dont sont victimes les « opprimés » de toutes sortes. Sa rencontre avec Voltaire en 1770 a été déterminante. Accompagné de d'Alembert, il lui a rendu visite à Ferney – le seul voyage d'agrément qu'il fera dans sa vie. Il l'admire pour ses actions en faveur de Calas, de Sirven ou du Chevalier de la Barre. Voltaire lui confie d'ailleurs d'effectuer à Paris les démarches pour obtenir la réhabilitation du Chevalier, torturé et exécuté pour n'avoir pas salué une procession et avoir tenu des « propos impies ». C'est à cette occasion qu'il se rapproche de la Duchesse d'Enville de La Roche Guyon qui intervient – sans succès - auprès des ministres de Louis XV (Maurepas et Miromesnil).

La Roche Guyon. Château de la Duchesse d'Enville (1773).
Louis-Alexandre de La Rochefoucauld.(1743-1792).



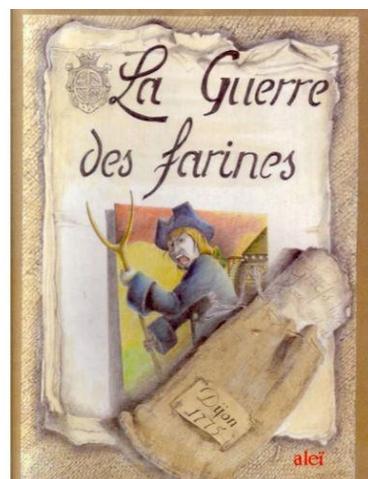
Le 10 mai 1774, Louis XV meurt après 59 ans d'un règne que personne ne regrette. Louis XVI lui succède à 20 ans et élimine progressivement les ministres haïs de son grand-père. Il appelle Turgot au poste de ministre de la Marine pour quelques mois, puis comme contrôleur général des Finances. Condorcet est enthousiaste et il va être appelé à Versailles comme conseiller auprès de Turgot, plus particulièrement chargé des travaux hydrauliques pour l'amélioration des transports (canaux, jauge des chalands) - où il se heurte à bien des résistances locales ou à des conflits d'intérêt - et d'un projet d'organisation de toute la recherche scientifique en France. En 1775, il est nommé Inspecteur des Monnaies, chargé de la frappe des monnaies royales d'or, d'argent et de cuivre. Ce poste améliore sensiblement sa position sociale puisqu'il occupe un logement de fonction où il peut accueillir sa mère. Il est aussi chargé d'étudier l'unification des unités de poids et mesures (entre 7 et 800 à l'époque !) et des mesures d'arpentage pour dresser les cadastres des terres des paroisses du royaume.

Il donne des conseils à son ami Turgot (supprimer l'esclavage des Noirs, abolir la corvée à laquelle sont assujettis les paysans...) et il soutient évidemment ses réformes visant à libéraliser le commerce et, notamment, celui des grains. Cette « liberté du commerce » gêne les intérêts de l'aristocratie et soulève des oppositions virulentes de la part des partisans du prix fixé par l'autorité royale qui a le « devoir moral » de veiller à l'approvisionnement alimentaire de ses sujets. Or, cette réforme intervient au moment d'une mauvaise récolte en 1774, ce qui provoque des émeutes en 1775 (« Guerre des farines ») entretenues – dit-on – par Necker qui critique la réforme de Turgot. Condorcet et Voltaire le défendent avec virulence... Mais le roi finit par renvoyer Turgot sans même le recevoir pour lui annoncer son renvoi !

Condorcet est dépité d'avoir « travaillé pour le bien des hommes » en se heurtant à toutes sortes de cabales et d'intrigues et se retire de la vie politique – croit-il ! Il démissionne de son poste d'Inspecteur des Monnaies mais il peut garder son logement de fonction. (Il retrouvera ce poste en 1784 jusqu'en 1791).

Il va donc reprendre ses travaux mathématiques au sein de l'Académie des Sciences dont il est le Secrétaire, mais au service de ses idées philosophiques qui vont en faire l'un des derniers philosophes des « Lumières ». Il échange une abondante correspondance avec les Académies étrangères dont il est membre (Turin, Bologne, Padoue, Philadelphie, Saint-Petersbourg).

La Guerre des farines (1775).



Ce poste l'oblige à écrire des dizaines d'éloges (54) pour l'accueil des Académiciens ou à titre posthume... même à propos de ceux qu'il combat ou qui montent des cabales contre lui en raison de ses positions philosophiques. Ainsi il s'affronte à Buffon (le naturaliste), à Bailly (l'astronome), à Condillac (le philosophe), à Marat (médecin qui remettait en cause les travaux de Newton sur l'Optique), aux charlatans (Cagliostro, Mesmer et son baquet magnétique)... et il se fait beaucoup d'ennemis comme le prouve son élection de justesse à l'Académie Française en 1782 (16 voix contre 15 à Bailly) à la deuxième tentative et grâce à d'Alembert qui s'est démené pour qu'il soit élu.

Dans cette période, il perd ses meilleurs amis et soutiens : Voltaire (1778), Turgot (1781), d'Alembert (1783)... Rousseau meurt également en 1778 et Diderot en 1784. Condorcet a donc l'impression d'être le « dernier des Encyclopédistes ».

Ses positions morales et politiques vont se construire et s'affermir durant cette période, même si certaines n'apparaîtront vraiment qu'après 1789. La guerre d'indépendance américaine (1776-1783) joue un rôle essentiel comme première référence aux « Droits de l'Homme ». En se rapprochant de la Duchesse d'Enville et de son fils, Louis-Alexandre de La Rochefoucauld – nobles libéraux et progressistes, soutiens des Insurgents américains - à Paris ou à La Roche Guyon, il a fait la connaissance de Benjamin Franklin et du jeune marquis de La Fayette qui est allé combattre aux Etats-Unis. La Rochefoucauld (dont le rôle militaire fut insignifiant) et Condorcet seront même citoyens d'honneur de la ville de New Haven au Connecticut.

C'est d'ailleurs pour se rapprocher de La Roche Guyon, qu'il a fréquenté régulièrement pendant la retraite de Turgot qui y a séjourné six mois, qu'il va acquérir « en réméré » (°) un petit manoir sur les bords de Seine à Dennemont le 31 janvier 1785 (démoli en 1908). A vrai dire, il y viendra peu souvent. Par exemple, au retour d'une tournée en Bretagne pour y étudier les possibilités de creuser des canaux, il ira se reposer à La Roche Guyon plutôt qu'à Dennemont où il craignait de se retrouver tout seul.



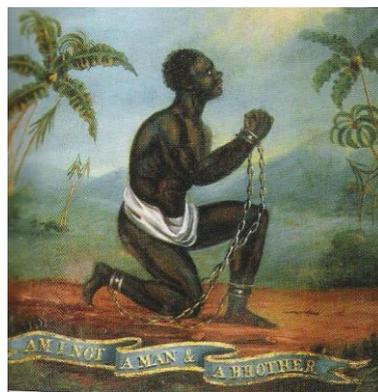
Manoir de Condorcet
à Dennemont
(détruit en 1908).



(°) Clause qui permet à l'ancien propriétaire d'être prioritaire pour racheter son bien.

L'un de ses premiers engagements politiques date de 1781 contre l'esclavage des Noirs. Dans plusieurs ouvrages signés « Schwartz, pasteur » (schwartz = noir !), il condamne fermement le Code Noir de Louis XIV et de Colbert qui faisait des esclaves de simples « objets », les punitions atroces dont ils sont parfois victimes et affirme : « *Quoique je ne sois pas de la même couleur que vous, je vous ai toujours regardés comme mes frères. La nature vous a formés pour avoir le même esprit, la même raison, les mêmes vertus que les Blancs* ». Comme Montesquieu et Voltaire avant lui, il s'engagera pour cette cause à la tête de la Société des Amis des Noirs (fondée par Brissot en 1788) et va se heurter à l'opposition farouche du « lobby colonial » qui l'accuse de vouloir ruiner l'économie sucrière des Antilles.

Société des amis des Noirs.



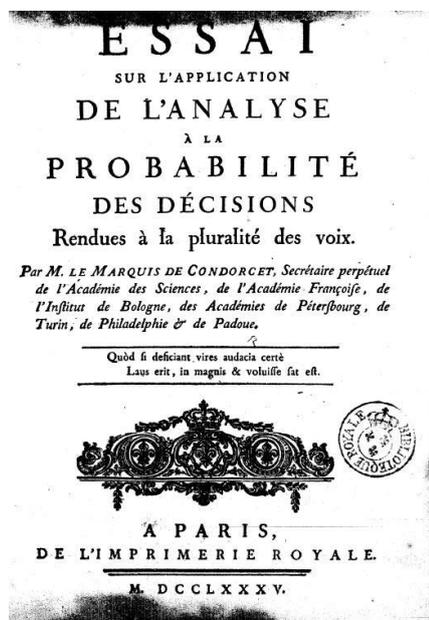
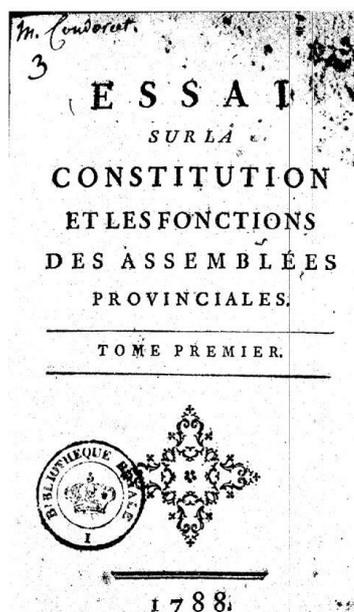
La même année, et bien qu'il soit athée et franc-maçon (Loge des Neuf Sœurs – avec Voltaire, Franklin, Cabanis, Lalande...), il s'engage en faveur des protestants et des Juifs pour qui il réclame la liberté de culte et la stricte égalité supprimée (pour les protestants) depuis la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV en 1685 et la Déclaration de 1724 de Louis XV qui les prive même d'état civil – mesures abolies en 1787 par Louis XVI (Edit de tolérance).

Il en profite pour rédiger un « almanach antisuperstitieux » où, pour chacun des 365 jours de l'année, il indique les crimes du christianisme : L'incendie de la Bibliothèque d'Alexandrie, le massacre d'Hypatie, les Croisades, les Juifs chassés d'Espagne, l'Inquisition, la Saint Barthélémy, la condamnation de Galilée, l'exécution du Chevalier de la Barre ou de Giordano Bruno... Ce texte – inachevé - ne sera pas publié à l'époque. (Il l'a été en 1992, seulement !)

Troisième engagement en 1785 dans une lettre à Frédéric II de Prusse (« despote éclairé » qui fut le protecteur de Voltaire) : contre la peine de mort. Il reprend les idées déjà formulées par l'italien Cesare Beccaria sur « la proportionnalité des peines », mais y introduit un raisonnement « arithmétique » sur le risque de condamner un innocent : « *Cela conduit à regarder la peine de mort comme absolument injuste (...) On ne peut sans injustice rendre volontairement irréparable l'erreur à laquelle on est volontairement et involontairement exposé* ». Ceci l'amène à proposer que la justice soit rendue par un jury élargi à plusieurs personnes (des propriétaires !) qui risquent moins de se tromper collectivement qu'un ou deux magistrats. (*Essai sur la constitution et les fonctions des assemblées provinciales – 1788* dans lequel il développe cette notion de citoyen = propriétaire, comme d'Holbach dans l'Encyclopédie, vingt ans plus tôt : « *C'est le propriétaire qui fait le citoyen, tout homme qui possède dans l'état est intéressé au bien de l'état* »... et auquel il réserve le droit de vote, mais Condorcet, dans ce cas, y admet aussi les femmes).

En 1785, il publie l'objet de plusieurs années d'études sur les probabilités. Il veut appliquer à la politique les principes mathématiques qu'il a découverts : « la probabilité des décisions qui se forment à la pluralité des voix » que depuis, on appelle le « paradoxe de Condorcet ».

« *Considérant une assemblée de 60 votants ayant le choix entre trois propositions a, b et c. Les préférences se répartissent ainsi (en notant $a > b$, le fait que a est préféré à b) : 23 votants préfèrent : $a > c > b$, 19 votants préfèrent : $b > c > a$, 16 votants préfèrent : $c > b > a$, 2 votants préfèrent : $c > a > b$, le candidat a sera élu, ayant remporté 23 voix, soit la majorité. Néanmoins, a n'est pas le choix préféré de la majorité des électeurs, puisque 35 électeurs (19 + 16) préféreraient b à a, mais qu'ils n'ont pas réussi à faire élire b car ils ont chacun préféré voter pour leur candidat préféré dans l'absolu, c'est-à-dire b ou c.* » En termes concrets : si la gauche (ou la droite) possède une majorité dans le pays, mais présente deux candidats plutôt qu'un, elle perdra les élections face au candidat unique de l'autre camp. Alors qu'en tenant compte des rangs obtenus (1^e, 2^e, 3^e positions) c'est b qui a la préférence ! Et ce qui supprime le « vote utile ». « *Noter pour mieux voter* ». Logique ! Mais difficilement applicable dans la pratique ! (°) Il échangera une correspondance avec un autre mathématicien, Jean-Charles de Borda, qui propose, lui, que chaque électeur attribue une note à chaque candidat et on additionne le résultat obtenu.



L'année 1786 est celle de son plus grand bonheur : sa rencontre et son mariage avec la charmante Sophie de Grouchy, âgée de 22 ans – il en a 43 - (sœur du futur Maréchal Grouchy qui sera accusé d'avoir fait perdre à Napoléon la bataille de Waterloo en juin 1815). Sophie, qui sort tout juste du couvent, en est revenue lectrice de Voltaire et de Rousseau et, elle aussi, totalement athée ! Plus qu'une attirance physique pour Condorcet – toujours aussi timide – c'est une proximité intellectuelle qui la fait accepter ce mariage. Jamais elle n'aura à s'en plaindre. Condorcet est tendre et attentionné, convaincu de l'égalité entre les hommes et les femmes (Influencé par l'Américain Thomas Paine, il sera le seul à défendre le droit de vote pour les femmes pendant la Révolution).

(°) Un système similaire existe pourtant en Irlande (présidentielle) et en Australie (législatives). Le Canada l'avait envisagé en 2015 et y a renoncé. En France, il a été utilisé en 2016 pour donner le nom d'Occitanie à la nouvelle région composée du Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussillon, et cinq communes « expérimentales » - dont Strasbourg et Grenoble - l'ont testé au premier tour de la présidentielle de 2017.

Sophie cherchera toujours à partager ses idées, tenant son propre Salon fréquenté par de grands intellectuels : Adam Smith, Beccaria, Jefferson, Thomas Paine, Cabanis, Benjamin Constant, André Chénier, La Fayette, Beaumarchais... De ce mariage heureux naîtra en 1790 une petite fille surnommée Eliza (Alexandre-Louise Sophie – Hommage à Louis-Alexandre de La Rochefoucauld). La rencontre comme le mariage ont eu lieu au château de Villette près de Meulan, dont les parents de Sophie sont les seigneurs et propriétaires. La Fayette est l'un des témoins du marié.

1786 : mariage avec Sophie de Grouchy au château de Villette (près de Meulan).



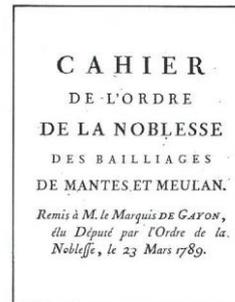
Mais la crise économique et politique couve en France en ces années 1787/1788.

Le nouveau ministre de Louis XVI, Calonne, rédige un rapport (qui devait rester secret) sur les finances et le déficit du royaume. Devant une assemblée de Notables présidée par les deux frères du roi, il présente un projet de réforme des impôts qui reprend largement des propositions de Turgot, notamment la création d'un impôt payable par tous. Par l'intermédiaire de La Fayette et de La Rochefoucauld qui y siègent, Condorcet essaie d'influencer les débats... Mais il se heurte à l'opposition des aristocrates qui refusent tout en bloc, de même pour Loménie de Brienne – ami de Condorcet - qui succède à Calonne. La crise financière et politique est complète. Les Parlements de province et de Paris composés de juristes s'opposent à toutes les réformes. La seule manière de dénouer la situation est de convoquer les Etats Généraux qui n'avaient pas été réunis depuis 175 ans. Louis XVI s'y oppose dans un premier temps, mais le clergé lui conseille d'accepter pour « calmer la situation » qui s'est envenimée en 1788 lors de la « Journée des Tuiles » à Grenoble, et sans risque puisque, comme en 1614, le vote se fera par Ordre : clergé et noblesse contre Tiers-Etat.

Condorcet comprend le « piège » (cf. son *Essai sur.....les Assemblées provinciales* de 1788) et va fonder le premier Club qui regroupe des intellectuels et des hommes politiques (La Société des Trente) : Mirabeau, Target, La Fayette, La Rochefoucauld, Le Peletier de Saint Fargeau, Talleyrand ... Sieyès refuse d'en être membre mais ses écrits sont publiés par ce Club : *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?* qui rencontre un immense succès. Les idées de Condorcet – les plus fermes et les plus réfléchies – vont fortement inspirer les Cahiers de Doléances du Tiers-Etat et de certains nobles libéraux : une Constitution qui garantit les Droits de l'Homme, une Assemblée Nationale expression de la souveraineté du peuple qui vote les lois et fixe les impôts, le respect de la liberté individuelle, de la liberté de la presse, l'accès de tous aux emplois publics, une instruction publique, la fin des corporations, la suppression des douanes intérieures... Et, dans l'immédiat, le doublement du nombre de députés du Tiers-Etat (97 % de la population) et le vote par tête et non par ordre.

Et pourtant, lorsque les élections aux Etats Généraux se déroulent au printemps 1789 – au moment où se profile le risque d'une nouvelle famine due à une mauvaise récolte provoquée par un hiver particulièrement froid, Seine gelée 2 mois à Meulan – Condorcet ne sera pas élu ! Que s'est-il passé ? Seigneur de Dennemont, il décide de venir se présenter dans le baillage de Mantes dans l'assemblée de la noblesse. Les La Rochefoucauld à La Roche Guyon, les Grouchy de Meulan, son prestige d'Académicien, lui laissent espérer une élection facile. Il propose de réunir ensemble les trois ordres pour rédiger un Cahier de doléances commun – ce qui signifie l'égalité entre tous – et le renoncement aux privilèges de la noblesse. C'est le clergé qui fait échouer cette proposition. Dès lors, Condorcet, jugé trop audacieux par les autres nobles qui l'avaient suivi du bout des lèvres, n'a plus aucune chance d'être élu : sur 69 votants, il n'obtient que 14 voix ! (L'ambitieux seigneur d'Epône Hérault de Séchelles qui siégera à la Convention et au Comité de Salut Public en 1793-1794 n'a pas été élu non plus).

Mantes. 23 mars 1789.
Elections des députés aux Etats-Généraux.



Du coup, il décide de se présenter à Paris... dans une Assemblée du Tiers Etat qui préfère élire des « bourgeois » plutôt qu'un noble même progressiste. (Seule exception : l'abbé Sieyès). Or, tous ses amis de la Société des Trente ont été élus aux Etats Généraux. Seul, il a échoué : « *Les nobles m'ont trouvé trop populaire. Et les non-nobles, trop modéré* ».

Durant les journées révolutionnaires de juillet 1789, il est à Paris, siège à l'Académie et ne joue aucun rôle, sauf pour aller féliciter son vieil ennemi Bailly devenu Maire de Paris après avoir fait prêter le « Serment du Jeu de Paume ». Il porte tout de même un jugement critique sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qu'il a influencée, mais qu'il juge trop vague, pas assez précise, et sur les modalités financières de la vente des Biens du clergé – dont il partage néanmoins le principe pour renflouer les caisses de l'Etat.

En septembre 1789 ont lieu les élections municipales. Cette fois Condorcet se présente dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés, avec l'appui de La Fayette « idole » de la capitale, et il est élu conseiller municipal de Paris. Il suit les travaux de l'Assemblée Constituante – dont il n'est pas membre - critique le suffrage censitaire qu'elle institue. Il soutient, en revanche, la création des communes et des départements – y compris celui de Paris (Seine), un parmi d'autres et s'oppose à son ami Sieyès partisan d'une « intercommunalité » avant la lettre !

En 1790, il adhère au Club des Jacobins qui s'est constitué depuis octobre 1789, mais il réunit ses propres amis dans une Société plus fermée qui rassemble une « élite » intellectuelle de savants, d'écrivains, d'artistes, d'hommes politiques favorables à la Révolution et qui édite quelques numéros du *Journal de la Société de 1789*. Condorcet noue des alliances (avec l'Abbé Grégoire et Rabaut Saint-Etienne, notamment) pour obtenir l'égalité de droits pour les

Juifs – ce qu’il obtient en septembre 1791. Contre l’esclavage des Noirs (avec Brissot, Mirabeau, La Fayette, La Rochefoucauld...) qui se heurte au lobby des planteurs des « îles à sucre » et des négriers de Rouen, Nantes et Bordeaux - abolition qui n’aura lieu qu’en février 1794 sous la pression de la révolte des esclaves d’Haïti mais qui sera rétabli par Bonaparte en 1802. Pour l’universalité de la citoyenneté française : « *Tout étranger âgé de vingt et un ans accomplis, qui, domicilié en France depuis une année - Y vit de son travail - Ou acquiert une propriété - Ou épouse une Française - Ou adopte un enfant - Ou nourrit un vieillard ; Tout étranger enfin, qui sera jugé par le Corps législatif avoir bien mérité de l’humanité, Est admis à l’exercice des Droits de citoyen français.* » (Constitution de l’An I). Pour le droit de vote des femmes... « *Ainsi les femmes, ayant les mêmes qualités, ont nécessairement des droits égaux* », où il ne trouve aucun allié parmi les hommes (à cette date). Même si son amie Olympe de Gouges mène aussi ce combat pour une « Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne » (1791) et contre l’esclavage des Noirs.

↓ Pour le droit de vote des femmes.
 Olympe de Gouges (1748-1793)
 Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne (1791).

« *Ainsi les femmes, ayant les mêmes qualités, ont nécessairement des droits égaux.* »



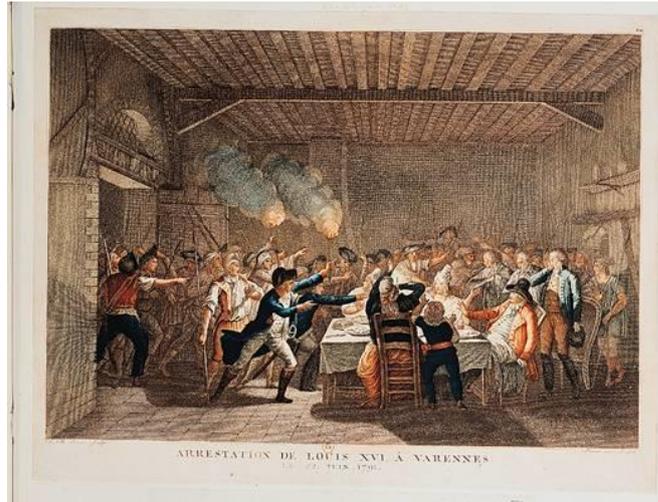
C’est aussi grâce à lui et à Sieyès que sera adopté le principe de la protection des droits d’auteur pour les écrivains, que Beaumarchais fera étendre à leurs héritiers.

L’année 1791 va connaître une brusque accélération de la Révolution et Condorcet va voir son cercle d’amis et de relations se disloquer peu à peu : avec plusieurs membres de son Club qui se rapprochent du roi, avec La Fayette qui a l’ambition de devenir une sorte de Premier ministre, avec Mirabeau avec lequel il a une profonde divergence à propos des problèmes budgétaires et économiques. Pour trouver de l’argent, l’Assemblée avait proposé la « Constitution Civile du Clergé » qui permettait à l’Etat de récupérer les Biens du clergé en échange de salaires versés aux prêtres et aux évêques. Ces Biens seraient vendus et, en attendant que la vente se fasse réellement, on émettrait des Assignats (billets de banque) dont la valeur était garantie sur les revenus futurs de la vente des Biens du clergé. Or, le Pape Pie VI condamne cette mesure, ainsi, d’ailleurs, que la Déclaration des Droits de l’Homme qui garantissait la liberté « *même religieuse* ». La moitié du clergé français (réfractaire) va obéir au pape et créer les premiers troubles dans les provinces. Le roi, très croyant, se range du côté du pape. Résultat : les Biens du clergé se vendent mal (risque d’excommunication) et plusieurs députés – dont Mirabeau – proposent de continuer d’émettre des Assignats en grand nombre. Condorcet s’oppose à cette inflation et il va accepter de devenir, nommé par le roi, un des administrateurs de la Trésorerie royale, rebaptisée nationale. Accepter cette nomination était une erreur politique qui le coupe provisoirement de ses autres amis « patriotes ».

Le coup de tonnerre arrive le 21 juin 1791 lorsque l’on découvre que le roi s’est enfui de Paris et qu’il a été arrêté à Varennes... en route vers Coblenze et les nobles émigrés (ses frères) qui complotent pour provoquer une guerre contre la France et la Révolution. Condorcet considère

que le roi a été « parjure » et traître à la patrie. Il va donc pouvoir affirmer publiquement – le premier – qu’il est pour la République. Il était déjà républicain par principe et par philosophie, conforté par l’expérience américaine qu’il connaissait bien, mais il avait considéré jusqu’alors que la France n’était pas mûre pour l’envisager. Cette fois, la situation lui donne raison et il va achever de se fâcher avec d’autres amis, notamment les La Rochefoucauld qui étaient pour une monarchie parlementaire. Il fonde un Club républicain qui aura ... 5 membres (dont l’Américain Thomas Paine) ! La situation se tend davantage lorsque Bailly et La Fayette font tirer sur la foule (parmi laquelle Sophie venue avec sa petite *fil*le) réunie au Champ de Mars pour demander la destitution du roi que Barnave défend (17 juillet 1791) : 60 morts.

Louis XVI arrêté à Varennes (21 juin 1791).



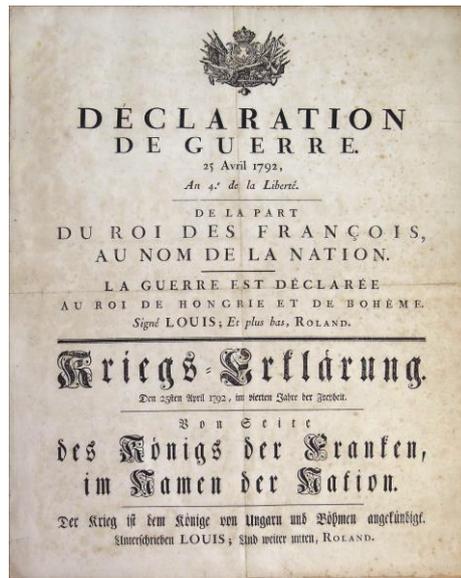
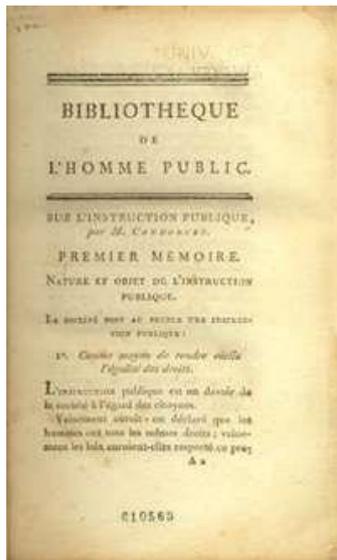
Condorcet est alors attaqué et calomnié de tous les côtés à la fois et ne garde comme relation politique que Sieyès et Brissot qui l’aideront à se faire élire de justesse à la nouvelle Assemblée Législative qui se réunit en octobre 1791 à la place de la Constituante qui s’est dissoute dans un climat très lourd.

Cette nouvelle Assemblée, élue au suffrage censitaire, est composée pour l’essentiel de bourgeois, de juristes, de membres de professions libérales, très jeunes (1/2 a moins de 30 ans), plutôt modérés. Mais un groupe de députés venus de la Gironde (Guadet, Vergniaud), regroupés autour de Brissot et de JM Roland (dont l’épouse joue un rôle politique essentiel), constitue déjà une « aile gauche ». On se moque de Condorcet qui est obligé de prêter serment à une Constitution... monarchiste. Mais il se sait très minoritaire et décide de « jouer le jeu » et de se rendre utile. « *Un vrai républicain sait très bien attendre, sous un gouvernement monarchique, les effets lents mais sûrs de la raison* », c’est pourquoi il s’inscrit au Comité d’Instruction publique... et participe activement à la vie politique contre les nobles émigrés, contre les prêtres réfractaires et en collaborant à plusieurs journaux.

Il est chargé, notamment, avec Monge, Lavoisier, Lagrange et Laplace de mettre au point l’expédition de Delambre et Méchain pour la mesure du méridien terrestre entre Dunkerque et Barcelone qui permettra de calculer le mètre-étalon dont découle tout le système des poids et mesures : « *A tous les hommes, à tous les temps* »... sauf les Anglais, bien entendu !

Et, durant l’hiver 1791-1792, il est chargé d’un rapport sur l’Instruction publique (et laïque) qui reste l’une de ses œuvres les plus remarquables. « *L’instruction publique est un devoir de la société à l’égard des citoyens, comme moyen de rendre l’égalité des droits. (...) Cette obligation consiste à ne laisser subsister aucune inégalité qui entraîne de dépendance (...) L’inégalité d’instruction est une des principales sources de tyrannie (...) Ainsi, celui qui ne sait pas écrire et qui ignore l’arithmétique, dépend réellement de l’homme plus instruit*

auquel il est sans cesse obligé de recourir (...) Le but de l'éducation ne peut être de consacrer les opinions établies, mais, au contraire, de les soumettre à l'examen libre des générations successives toujours plus éclairées (...) Elle se borne à régler l'instruction, abandonnant aux familles le reste de l'éducation (...) La puissance publique n'a pas droit de lier l'enseignement de la morale à celui de la religion (...) il en résulte la nécessité de rendre l'enseignement de la morale rigoureusement indépendant des opinions (religieuses) (...) Elle n'a pas droit de faire enseigner des opinions comme des vérités (...) elle ne doit imposer aucune croyance. » Ce projet est présenté à l'Assemblée le 20 avril 1792... et bien vite oublié car c'est le jour où Louis XVI vient demander à l'Assemblée de déclarer la guerre à son beau-frère, « le roi de Bohême et de Hongrie ».



Le même jour : Mémoire sur l'instruction publique et déclaration de guerre.

La question de la guerre était discutée depuis plusieurs mois : les prêtres réfractaires soulevaient les paysans des provinces, les nobles émigrés multipliaient les provocations pour entraîner les monarchies européennes contre la France. A l'Assemblée, le parti de la guerre était quasi-unanime, notamment parmi les Girondins qui espèrent une victoire de prestige. Quant au roi, il espère... la défaite pour récupérer ses prérogatives et, d'ailleurs, il fera parvenir les plans de bataille et tous les renseignements militaires à son beau-frère pour être sûr que les armées françaises seront vaincues !

Rares sont ceux qui s'opposent à la guerre. Robespierre au Club des Jacobins tient le raisonnement suivant : soit la France est battue et la Révolution est finie, soit elle est victorieuse, et le général vainqueur sera tenté de prendre le pouvoir (Il évoque Jules César et Cromwell... Ce sera Bonaparte quelques années plus tard).

Quant à Condorcet, il est contre la guerre pour des raisons de principe... Mais il la vote quand même pour des raisons « patriotiques » contre les émigrés de Coblenz, en espérant qu'il s'agira d'une guerre de « libération » des autres peuples européens. A quoi Robespierre a répondu : « *Les peuples n'aiment pas les missionnaires armés* ».

Or, c'est la guerre qui va exacerber les passions et qui va déclencher les violences de la Révolution qui avaient été relativement contenues jusqu'à présent.

Les premières défaites françaises amènent la suspicion et les accusations de trahison de toutes parts. Robespierre demande la destitution de La Fayette, jugé suspect depuis la fusillade du

Champ de Mars... et accuse le gouvernement girondin – donc Condorcet – de le protéger et d’être responsable des défaites. La polémique devient extrêmement virulente entre les deux hommes. D’autant que les Girondins envisagent de chercher un « régent » à la place de Louis XVI, y compris à l’étranger (Duc d’York ? Brunswick ? !!!).

Lorsque Louis XVI met son veto à une mesure de protection de Paris contre le risque d’invasion, puis lorsque la déclaration de Brunswick menace de « raser la capitale », la trahison du roi est évidente. Danton proclame la « Patrie en danger ». Le peuple de Paris – qui a élu sa propre Commune avec Danton, Robespierre... - provoque plusieurs émeutes qui aboutissent au renversement du roi le 10 août 1792 et à son arrestation. Condorcet, légaliste, qui joue alors un rôle déterminant à l’Assemblée, aurait souhaité que celle-ci destitue légalement le roi, mais puisqu’elle ne l’a pas fait car ses amis Girondins voulaient encore le convaincre d’annuler son veto, il approuve l’action du peuple de Paris, fait entériner par l’Assemblée la destitution du roi et l’élection au suffrage universel d’une nouvelle Assemblée. La Commune de Paris met le roi en état d’arrestation le 13 août à la prison du Temple. Mais la menace d’invasion est toujours là. Le 2 septembre, Verdun tombe aux mains des Prussiens, la route de Paris est ouverte, La Fayette déserte après avoir tenté de « retourner » ses troupes. La trahison et la panique sont partout, ce qui provoque les « massacres de septembre » pendant lesquels des sans-culottes déchainés vont massacrer tous les « suspects » qui sont en prison. Or, Condorcet ne dit rien en ces jours tragiques ... il est en quelque sorte piégé par les soupçons : condamner le « peuple », même dans ses pires exactions, signifierait désavouer ses actions politiques antérieures et il serait accusé (il l’est déjà par Marat et Robespierre) de protéger les traîtres qui s’apprêtent à livrer Paris aux Prussiens !

Dumouriez - Valmy (20 septembre 1792).

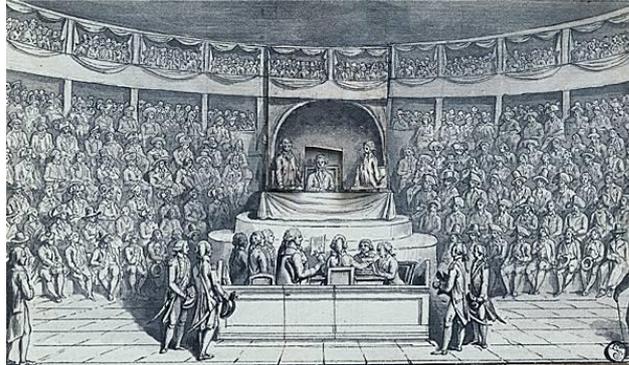


Le 20 septembre 1792, la victoire de Valmy éloigne le danger d’invasion. Dans l’enthousiasme, la nouvelle Assemblée (Convention Nationale où il est élu – notamment-député de l’Aisne) proclame la République : « *Enfin la royauté est abolie (...) La Convention n’a point craint d’être démentie par le peuple en prononçant ce que tous les Français ont depuis longtemps dans le cœur* ». Il siège dans un premier temps du côté girondin et il est élu vice-président de la Convention... Mais fatigué, vieilli et sans doute déjà inquiet des divisions qui s’aiguisent, piètre orateur dans une Assemblée de tribuns (Hérault de Séchelles, Vergniaud, Danton...), Condorcet va s’éloigner peu à peu de la vie politique. Il aurait souhaité une union impérieuse entre tous les républicains face à la guerre qui va s’étendre contre l’Angleterre, les Pays-Bas, l’Espagne et face aux difficultés économiques. Or, les Girondins majoritaires sont particulièrement arrogants et lancent une offensive contre leurs principaux adversaires Montagnards (Procès de Marat) qui s’appuient, eux, sur les sans-culottes parisiens. Condorcet désapprouve ce comportement agressif et, surtout, leur refus de satisfaire les revendications populaires qu’il juge justifiées. Condorcet rompt avec les Girondins en octobre 1792, sans pour autant rejoindre les Montagnards qu’il juge également

trop violents, y compris à son encontre. Il est donc isolé, même s'il accepte de participer à la Commission chargée de rédiger une nouvelle Constitution où siègent aussi ses derniers amis : Sieyès et Thomas Paine (« *Le siècle de la Raison* » - 1793).

Son isolement est encore plus flagrant lors du procès de Louis XVI. Bien qu'il soit convaincu de la trahison du roi déchu, il va choisir ses principes philosophiques plutôt que des considérations politiques – contrairement à son vote sur la guerre en avril 1792. « *La peine contre les conspirateurs est la mort. Mais cette peine est contraire à mes principes. Je ne la voterai jamais. Je vote pour la peine la plus grave dans le Code pénal, et qui ne soit pas la mort* ». (16 janvier 1793). Il propose la condamnation aux fers et aux galères.

Contre la peine de mort : Le procès de Louis XVI.



Le comportement des Girondins a été « trouble » durant le procès qui a donné l'impression qu'ils voulaient sauver le roi... en fait par crainte d'une réaction des monarchies européennes (qui a eu lieu) et d'une partie de la population influencée par le clergé réfractaire (Vendée). La guerre redouble sur tous les fronts et les armées françaises subissent de nouvelles défaites qui exacerbent les craintes et les accusations de trahison... surtout lorsque Dumouriez (le vainqueur de Valmy), proche des Girondins, passe, lui aussi, à l'ennemi ! Condorcet participe – pour la dernière fois – à un Comité de Défense générale chargé d'examiner les mesures militaires nécessaires pour redresser la situation.

C'est sur le projet de Constitution – qui résume tous les désaccords politiques et sociaux entre bourgeoisie et « peuple », sur la question de la propriété et de l'exercice de la démocratie - que l'ultime affrontement entre Girondins et Montagnards va se dérouler dans une ambiance d'une violence verbale inouïe et avec l'intervention directe des sans-culottes parisiens qui vont exiger l'arrestation de 22 chefs girondins présents les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1793. (Condorcet était absent, las des injures et des invectives).

Bien qu'ayant rompu avec les Girondins depuis octobre 1792, Condorcet est en désaccord avec ce « coup de force » montagnard. Il signe une pétition des députés de l'Aisne, mais il ne se ralliera pas à l'insurrection fédéraliste contre Paris déclenchée par les Girondins qui n'ont pas été arrêtés. Son offensive va se mener sur un autre plan et, pense-t-il, sous couvert d'anonymat. Elle se concentre contre le projet de Constitution montagnarde de juin 1793 présenté par Hérault de Séchelles (l'ancien seigneur d'Epône qu'il connaît bien depuis Mantes en 1789) qu'il critique sévèrement comme étant impraticable (d'ailleurs, elle ne sera jamais appliquée !). Il en profite pour égratigner Robespierre et Marat qui le détestent. Mais comme il avait lui-même rédigé un autre projet de Constitution qui n'a jamais été discuté... Tout le monde reconnaît l'auteur du pamphlet ! Le 8 juillet 1793, François Chabot – un capucin

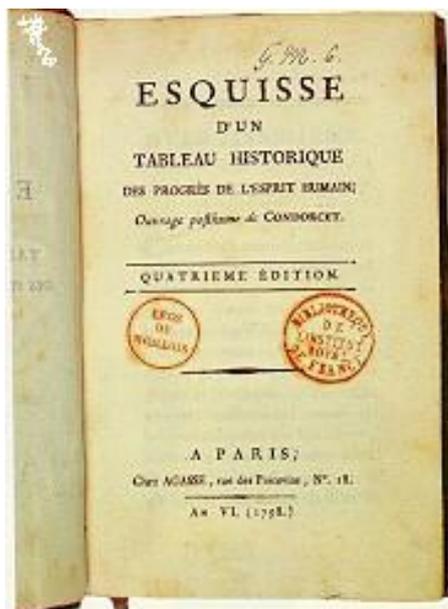
défroqué dont on découvrira plus tard qu'il était corrompu – monte à la tribune de la Convention où siègent très peu de députés ce jour-là, dénonce Condorcet et demande son arrestation pour « conspiration ».

L'accusateur de Condorcet : François Chabot.
(le 8 juillet 1793).



Prévenu par Cabanis (qui épousera la sœur de Sophie en 1796), Condorcet échappe à l'arrestation et se réfugie chez une des amies de Cabanis, Mme Vernet, au 21 rue des Fossoyeurs (rue Servandoni aujourd'hui) à Paris. Mme Vernet ne demande rien sauf : « *Est-il vertueux ?* » et accepte de l'héberger et de le cacher pendant neuf mois. Clandestinement, il adresse une lettre très virulente à la Convention pour dénoncer l'iniquité dont il est victime, ce qui le condamne définitivement... avant même que la Terreur ne soit déclenchée à grande échelle après l'assassinat de Marat par Charlotte Corday le 13 juillet 1793.

Condamné à la clandestinité, il va donc s'atteler à la rédaction de ce qu'il considère comme son œuvre philosophique majeure (plusieurs projets antérieurs) : *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Il dresse un vaste panorama historique en 10 périodes des progrès accomplis par les Hommes depuis l'origine en se libérant peu à peu des superstitions, des religions et de l'oppression. Et il développe les conditions du progrès pour les siècles futurs :



Sophie.

- Egalité entre les nations, refus du fléau de la guerre. Egalité entre les citoyens par la dissolution des grandes fortunes, des lois fiscales plus justes, l'instruction publique et laïque, l'égalité entre les sexes. Perfectionnement réel de l'homme par les progrès de la médecine, de l'hygiène, le recul de la misère, une assistance sociale pour les malades et les vieillards.

Respect de la vie – y compris animale, obligation de donner le bonheur à ses enfants. Un imperturbable optimisme philosophique au moment où il est en danger et risque sa vie !

De son côté, Sophie a eu tous les biens de la famille confisqués. Elle est obligée de vivre chez sa sœur et de gagner sa vie en peignant des miniatures, des portraits. Elle rend visite à Condorcet déguisée en paysanne, mais il souffre de ne pas voir aussi sa fille. Pour ne pas prendre de risques et préserver ses droits à l'héritage, il n'y avait qu'une seule solution : divorcer d'avec « le proscrit hors la loi ». Sophie lui annonce... Même s'il comprend, il est désespéré et ils échangent des lettres d'amour extrêmement émouvantes. Il sait qu'il ne la reverra plus. Il termine son *Esquisse*, rédige un petit manuel d'arithmétique (pour sa fille ?), mais il est complètement déprimé. Surtout, il est obsédé par le risque qu'il fait prendre à Mme Vernet qui le cache, s'il était découvert. Le 25 mars 1794, il quitte son refuge avec l'intention d'aller se cacher dans la maison de campagne de ses amis Suard à Fontenay-aux-Roses. Lorsqu'il y parvient, il n'y a que la domestique à qui il n'ose pas dire son nom. Il revient le lendemain mais les Suard refusent de l'héberger au vu et au su des domestiques. Ils lui demandent de revenir discrètement de nuit. Condorcet va errer pendant deux jours, dormant à la belle étoile, avant d'être arrêté à Clamart comme vagabond dans une auberge. Il décline un faux nom, il n'a pas de papiers sur lui. Épuisé, il ne peut plus marcher. On le conduit dans une charrette jusqu'à Bourg-Egalité (Bourg la Reine). On l'emprisonne le temps de vérifier son identité, mais le surlendemain le concierge de la prison le retrouve mort, allongé face contre terre. On a dit qu'il se serait suicidé avec du poison... mais ce n'est pas du tout certain car la description du cadavre et sa position laissent penser à une mort brutale imprévue : infarctus, AVC, perte de connaissance et chute sur le sol. On ne saura jamais. En tout cas, cet intellectuel brillant engagé en politique aux heures les plus enthousiasmantes et les plus sombres de notre Histoire, a échappé à la guillotine, épargnant à la République « *la honte du parricide, le crime de frapper le dernier des philosophes sans qui elle n'eût point existé* » (Michelet, cité par E. et R. Badinter).

(En revanche, 10 jours plus tard, ses accusateurs Héroult de Séchelles et Chabot seront guillotins en même temps que Danton et Camille Desmoulins !)

Dans une de ses dernières lettres à Sophie, Condorcet avait demandé que leur fille Eliza « *soit élevée dans l'amour de la Liberté, de l'Égalité, dans les mœurs et vertus républicaines* ». En 1807, Eliza épousera un Irlandais qui a combattu les Anglais, qui s'est réfugié en France en 1796 et qui est devenu général en 1804 sous Napoléon : Arthur O'Connor. (Descendants : la famille de la Tour du Pin).

« *Nos espérances sur l'état à venir de l'espèce humaine peuvent se réduire à ces trois points importants : la destruction de l'inégalité entre les nations ; les progrès de l'égalité dans un même peuple ; enfin, le perfectionnement réel de l'homme.* » **Condorcet.**

E. et R. Badinter : Condorcet, un intellectuel en politique (Fayard. 1988).

C. Kintzler : Condorcet, l'instruction publique et la naissance du citoyen (Minerve. 2015)

T. Paine : Le siècle de la Raison (1793 – traduction en 2000 par Sam Ayache)

D. Guedj : La Méridienne (Seghers. 1987).